

Le syndicat S.I.V.O.M

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région du Mesnil Saint-Denis.

Marchés publics

➤ Avis d'appel à la concurrence

Marché de services : Aucun

Marché de travaux : Aucun

➤ Avis d'attribution

Marché de travaux : Aucun

Origine du Syndicat

Par arrêté préfectoral du 16 avril 1970, a été créé le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région du Mesnil Sait Denis entre les communes de Lévis Saint Nom, Maincourt sur Yvette, Le Mesnil Saint Denis, Saint-Forget et La Verrière. Ce syndicat a pour objet l'étude, la réalisation, et la gestion de tous projets, notamment dans un premier temps la gestion d'un Collège d'Enseignement Général et ensuite la construction et le fonctionnement d'un Collège d'Enseignement Secondaire, ainsi que l'étude et la réalisation d'œuvres scolaires et post-scolaires à caractère sportif ou social.

Ce syndicat a beaucoup évolué depuis sa création :

- Retrait de la commune de Lévis Saint Nom en 1997 ; cette commune ne faisant plus partie du bassin d'enseignement secondaire, les collégiens allant aux Essarts le Roi
- Retrait de la commune de Maincourt suite à son rattachement / fusion avec Dampierre en 2000
- Retrait de la commune de Saint Forget suite à son rattachement au collège de Chevreuse en 2003
- Suppression de la gestion de la demi-pension fin 2001

Compétences du Syndicat

Suite à la suppression de la gestion de la demi-pension du collège, la compétence du SIVOM est actuellement la gestion de deux importants établissements sportifs dont il est propriétaire, la piscine et le COSEC (Complexe Sportif Évolutif Couvert).

Toutefois compte tenu de l'appariement scolaire avec l'Allemagne, le SIVOM verse une subvention pour les déplacements. Il accorde également une subvention à l'UNSS du collège.



LE MESNIL SAINT DENIS

1 Rue Henri Husson,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis

HORAIRES :

Lundi, Mardi, Mercredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

<https://www.lemesnilsaintdenis.fr/ma-ville/nos-partenaires/le-syndicat-sivom>

Jeudi de 13h à 19h15
Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

TEL : 01 30 13 86 50
FAX : 01 30 13 86 71
email : mairie@lemesnilsaintdenis.fr